

CULLETTIVITA DI CORSICA

ASSEMBLEA DI I ZITELLI

3ème SESSION EXTRAORDINAIRE

REUNION DU 11 JUIN 2025

N°2025/E3/008

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR LES ELEVES DU COLLEGE DU
STILETTU A L'ATTENTION DE MME LA PRESIDENTE DE
L'ASSEMBLEE DE DE CORSE**

OBJET : LE DEVELOPPEMENT DURABLE.

Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse,

Pourquoi tant de végétation, d'arbres et de maquis sacrifiés au détriment de constructions comme les immeubles et les bureaux ?

Pourquoi les énergies renouvelables ne sont-elles pas mise en valeur et obligatoire sur les nouvelles constructions ?

Nous vous remercions.